

## ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2017 PARIS – 24 MARS 2018

Après l'accueil des représentants par la Secrétaire Générale Sylvie HARLE qui a rappelé les procédures de vote, la séance a débuté à 9h30 sous la présidence de Nicolas HENARD.

Bernard David, Directeur Administratif et Juridique adjoint, à l'appui d'un document projeté, a procédé aux explications sur le fonctionnement des boîtiers de vote.

**A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 124 présents et représentés représentant 102 639 voix sur 159 inscrits pour 106 203 voix.**

\* Il a été procédé au vote du [procès-verbal](#) de l'assemblée générale du 25 mars 2017 qui a été adopté à l'unanimité moins 2 386 voix contre.

\* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

\* Les élus des départements, la CCA et le groupe projet 07 ont présenté une synthèse des actions accomplies pour l'année 2017 et les grandes tendances pour 2018, dans leurs domaines de responsabilité :

Intervention de Sylvie HARLE et François PITOR pour le département **Vie Fédérale et Activités Transverses**,

Intervention de Marie-Pierre CHAURAY et Stéphane FRETAY pour le département **Economique Social et Environnemental**,

Intervention de Corinne MIGRAINE et Jean-Pierre SALOU pour le département **Compétition Performance**,

Intervention de Frédéric BERTIN pour la **Commission Centrale d'Arbitrage**,

Intervention de Sylvie HARLE pour le groupe projet 07 **Responsabilité sociale et environnementale-citoyenneté**,

Interventions de Nicolas HENARD pour les **Partenariats** et le **projet de « Showcase » de course au large**.

\* Dans le cadre du [rapport financier 2017](#), le Trésorier a lu les commentaires sur les résultats de l'exercice 2017 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** : Résolutions votées à l'unanimité moins 9 299 voix contre, **ainsi que l'affectation des résultats** : Résolution votée à l'unanimité moins 10 848 voix contre.

\* Le [budget prévisionnel 2018](#) a été rejeté avec 66,3 % de votes contre et 33,7 % de votes pour.

Le Scrutateur général, Antoine SAVIGNAT, a informé les représentants des modalités techniques des opérations électorales et du déroulement des votes pour l'élection au poste vacant au Conseil d'administration.

\* Le Scrutateur général a présenté la [candidature de M. Yves LYON CAEN](#) au Conseil d'Administration (collège des membres associés autres qu'associations de classe) :

M Yves LYON CAEN est élu avec 41 voix sur 41 (présents et représentés).

\* Remise de la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile.

Nicolas HENARD a honoré Pierre LE COQ, médaillé de bronze en RS.X aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Indisponibles ce jour, Charline PICON, Hélène DEFRANCE, Camille LECOINTRE, Thomas COVILLE, Armel LE CLEAC'H et François GABART se verront remettre la médaille d'or dans le courant de l'année.

\* Eric MARLIOT, Directeur Administratif, Juridique et Financier est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux statuts, règlements intérieur et financier** de la FFVoile.

*Résolution sur les modifications des statuts : unanimité moins 148 voix contre - Résolution sur les modifications du RI : unanimité - Résolution sur le RFI : unanimité moins 1 930 voix contre].*

\* Lecture a été faite de la résolution soumise au vote des représentants :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 24 mars 2018, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts, des Règlements intérieur et financier qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale ".*

- Adoption à l'unanimité moins 3 702 voix contre.

\* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau du médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA, a été présentée par Bernard DAVID, Directeur Administratif et Juridique Adjoint.

\* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2019**

Lecture de la résolution :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2019 à 274 € (pas d'augmentation) par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité ".*

Adoption à l'unanimité moins 1 928 voix contre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2017 à 16h30.

[Site AG 2017 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2017/Index.asp>]